



**HAL**  
open science

# La nature et nous, aujourd'hui et demain : qu'en disent nos mots ?

Patrick Blandin, Aurelie Javelle

## ► To cite this version:

Patrick Blandin, Aurelie Javelle. La nature et nous, aujourd'hui et demain : qu'en disent nos mots ?. Aurélie Javelle. Les relations homme- nature dans la transition agroécologique, L'Harmattan, pp.61-83, 2016, 1631-9648. hal-02613601

**HAL Id: hal-02613601**

**<https://hal.science/hal-02613601>**

Submitted on 27 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Les relations homme-nature dans la transition agroécologique » /s dir. Aurélie Javelle, 2016, Paris : L'Harmattan.

## **La nature et nous, aujourd'hui et demain : qu'en disent nos mots ?<sup>1</sup>**

Patrick Blandin et Aurélie Javelle

Faut-il préserver la nature, la sauvegarder, la protéger, la conserver ? À moins qu'il ne faille gérer les ressources naturelles, voire piloter la biodiversité ? Préserver, sauvegarder, protéger, conserver, gérer, piloter ; nature, ressources naturelles, biodiversité : la diversité des mots n'est-elle que redondance du vocabulaire ou, plus profondément, ne témoigne-t-elle pas de la diversité des idées que se font les humains des relations entre l'homme et la nature ? Réfléchir à ces relations, à leur devenir, ne peut faire l'économie d'une analyse des significations accordées à ces termes au cours du temps. Le présent texte, sans aller jusqu'à explorer les racines les plus lointaines des inquiétudes pour le devenir de la nature, retrace l'aventure de mots qui, de la fin du XIXe jusqu'au début du XXIe siècle, ont tenté d'exprimer les projets humains quant au futur du monde vivant.

### *Préservation vs conservation : une différenciation nord-américaine*

La question du devenir des milieux naturels, de la flore et de la faune s'est posée au cours du XIXe siècle aussi bien aux États-Unis que dans la « vieille Europe », mais dans des contextes culturels évidemment différents. La seconde était défrichée, exploitée, cultivée de longue date, tandis que le Nouveau Monde offrait aux pionniers d'immenses étendues naturelles. Aux États-Unis, deux grandes tendances se dessinèrent rapidement, le préservationnisme et le conservationnisme. Les tenants de la première voyaient la nature, la *wilderness*<sup>2</sup>, comme des espaces autonomes, primaires, vierges d'activités humaines. John Muir (1838-1914) naturaliste et écrivain, fut l'un des représentants les plus charismatiques de ce mouvement. Il partageait la vision romantique et spirituelle d'Henry David Thoreau (1817-1862) et de Ralph Waldo Emerson (1803-1882). Muir estimait en effet que l'homme et la *wilderness* avaient la même dimension divine, et il considérait que la nature n'était pas uniquement destinée à satisfaire les besoins humains. Il refusait l'économisme utilitariste comme unique option possible. Pour le courant préservationniste, la contemplation du sauvage, image pure de la création, offrait aux plus hautes valeurs humaines, l'esthétique et la morale, la possibilité de s'exprimer pleinement. Les forêts inexploitées, emblème de la *wilderness*, permettaient à chaque individu de prendre contact avec leur être profond, et de vivre une connexion intime avec la nature. En conséquence, la *wilderness* devait être préservée (*preserved*). C'est un forestier, Gifford Pinchot (1865-1946), qui donna au mouvement conservationniste ses fondements théoriques. Fils d'un exploitant de forêts qui procédait de façon minière, Pinchot joua un rôle moteur dans la structuration du Forest Service (qui avait été créé en 1876), et dans la prise de conscience de l'importance d'une utilisation rationnelle des ressources nationales. Il avait suivi une formation qui l'amena notamment à séjourner à l'École des Eaux et Forêts de Nancy. Il découvrit ainsi une conception de l'exploitation forestière

---

<sup>1</sup> Ce texte reprend partiellement diverses productions de l'un des auteurs : Patrick Blandin, *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, éditions Quæ, 2009, Versailles ; Donato Bergandi et Patrick Blandin, « De la protection de la nature au développement durable : Genèse d'un oxymore éthique et politique », *Revue d'histoire des sciences*, 65-1, 2012, pp. 103-142 ; Patrick Blandin, « Au leurre de la biodiversité ? », *Vraiment durable*, 5-6, 2015, pp.19-41.

<sup>2</sup> Il n'y a pas de terme réellement équivalent en français

fondée sur l'ordonnance de Brunoy, promulguée en 1346 par Philippe VI de Valois, lequel ordonnait que les forêts soient exploitées de telle sorte qu'elles « se puissent perpétuellement se soustenir en bon estat ». En 1905, dans un document à finalité pratique, où il présentait la forêt comme la servante de l'homme la plus utile, Pinchot écrivait : « The fundamental idea in forestry is that of perpetuation by wise use ; that is, of making the forest yield the best service possible at the present in such a way that its usefulness in the future will not be diminished, but rather increased<sup>3</sup> ». Pinchot concevait donc la conservation des forêts, et plus largement celle des ressources naturelles, dans la perspective du « *public good* » : les ressources naturelles doivent être considérées sous l'angle de leur utilité publique, en premier lieu vis-à-vis de la génération présente, et ensuite vis-à-vis des générations à venir. Le Président Théodore Roosevelt (1858-1919 ; Président de 1901 à 1909) partageait les vues de Pinchot. En 1908, il organisa une conférence des gouverneurs à la Maison Blanche, consacrée à la conservation des ressources nationales<sup>4</sup>. Roosevelt y prononça un discours qui influença fortement à la fois les États-Unis et l'Europe. Il soulignait que les progrès technologiques ayant précipité l'utilisation des ressources naturelles, il fallait que leur exploitation se fasse de manière avisée, afin de protéger le bien de la nation de façon durable. Allant plus loin dans un document publié en 1909, le rapport de la National conservation commission, Roosevelt affirma que s'il fallait faire tout ce qui était possible pour favoriser la liberté et l'initiative individuelles, ceci devait rester subordonné à la préservation et à la promotion du bien commun<sup>5</sup>.

En 1909, à l'initiative de Pinchot, se tint le First national conservation congress, où le forestier affirma que le premier principe de la conservation, c'est le développement, l'utilisation des ressources naturelles existant dans le pays pour le bénéfice du peuple qui y vit actuellement<sup>6</sup>. Pinchot développa ses idées dans son « testament philosophique », *The Fight for conservation*, publié en 1910<sup>7</sup>. Le bien public était l'objectif suprême de la conservation, laquelle signifiait pour Pinchot le plus grand bien pour le plus grand nombre pour le plus longtemps possible.

Dans un ouvrage posthume, paru en 1916, John Muir arguait qu'il ne venait jamais à l'idée de certains esprits prétendument clairvoyants que l'objectif de la Nature, en produisant des animaux et des plantes, était peut-être d'abord le bonheur (*happiness*) de chacun d'eux, et non pas la création de tous pour le bonheur d'un seul<sup>8</sup>. Ainsi, la tendance préservationniste allait jusqu'à reconnaître en quelque sorte le « droit au bonheur » de chaque être vivant, tandis que la pensée conservationniste avançait comme valeur suprême le bien commun des humains, impliquant l'utilisation intelligente des ressources naturelles, ce qui préfigurait la notion de développement durable. Les termes « *preservation* » et « *conservation* » faisaient donc référence à des positionnements idéologiques opposés. Cependant, certains américains utilisaient indifféremment ces deux termes, ainsi que le mot « *protection* ». Ainsi, William T. Hornaday (1834-1937), connu en particulier pour le sauvetage du Bison d'Amérique, avait publié successivement, en 1913 puis en 1914, deux ouvrages intitulés *Our Vanishing Wildlife : Its Extermination and Preservation* et *Wild Life Conservation in Theory and Practice* ; par ailleurs il avait créé un « *Permanent Wild Life Protection Fund for the preservation and increase of wild life* ». Indéniablement, l'opposition idéologique entre le préservationnisme et le conservationnisme

---

<sup>3</sup> Gifford Pinchot, *A primer of forestry*, part II, « Practical forestry », bulletin 24, US Dept. of agriculture, Bureau of forestry, Government Printing Office, 1905, Washington, p. 2.

<sup>4</sup> Newton C., Blanchard et al. (eds.), *Proceedings of a conference of governors in the White House*, Washington, D.C., May 13-15 1908, Government Printing Office, 1909, Washington

<sup>5</sup> *Report of the National Conservation Commission*, 3 vol., Government Printing Office, 1909, Washington.

<sup>6</sup> Gifford Pinchot, « Conservation », in *Addresses and proceedings of the First national conservation congress*, August 26-28, Seattle, The executive committee of the National conservation congress, 1909, Washington, p. 72

<sup>7</sup> Gifford Pinchot, *The Fight for conservation*, Doubleday, Page & Co., 1910, New York.

<sup>8</sup> John Muir, *A thousand-mile walk to the gulf*, Houghton Mifflin Company, 1916, New York, pp. 138-139.

n'influençait pas nécessairement l'usage des termes pratiqué par des personnalités nord-américaines pourtant fortement impliquées.

#### *Protection, conservation, préservation : synonymies européennes*

En Europe<sup>9</sup>, à l'occasion de divers congrès internationaux, Raoul de Clermont (1863-1942), un agronome et juriste français, plaida pour la création de « Parcs nationaux destinés à sauver de la destruction les animaux, les plantes et les minéraux » (1905), pour l'établissement de « mesures conservatrices en faveur des animaux rares » (1909), pour qu'il soit créé « une Fédération internationale de toutes les Sociétés pour la préservation des richesses artistiques, naturelles et d'intérêt régional » (1910), et pour la création d'un « Bureau international pour la protection de l'Art régional unie à la protection de la Nature » (1911). Raoul de Clermont fut en outre l'un des instigateurs, en France, de la loi du 21 avril 1906 organisant la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique, loi qui d'une certaine façon transposait à des entités naturelles l'objectif de la loi du 30 mars 1887 sur la conservation des monuments historiques et des objets d'arts. Les termes « conservation », « protection » et « préservation » étaient donc équivalents ; néanmoins, le second prévalait. La preuve en est, qu'en 1910, lors d'un Congrès International de Zoologie, un naturaliste suisse, Paul Sarasin (1856-1929), avait demandé la création d'une Commission internationale pour la protection de la Nature. De fait, une Conférence internationale pour la Protection de la Nature fut organisée à Berne en 1913, et cette création fut décidée. Le processus fut interrompu par la guerre. En 1922, à l'initiative de Raoul de Clermont, des associations françaises décidèrent d'organiser un premier congrès international consacré à la protection de la nature<sup>10</sup> dans son acception la plus large : selon les termes de la lettre d'invitation à participer au congrès, il s'agissait de réunir tous les défenseurs de la Nature pour « rédiger des protestations efficaces et exercer une action protectrice qui sauvegarde pour l'avenir notre patrimoine naturel ». Le terme officiel était donc « protection », utilisé dans l'intitulé du congrès. Pour autant, le terme « conservation » fut employé avec le même sens : Paul Sarasin, par exemple, avait intitulé sa présentation : « La protection mondiale de la faune sauvage », mais il en évoquait la « conservation » dès l'introduction. De même, des passages de l'avant-propos des actes du congrès montrent que « protection » et « préservation » étaient utilisés indifféremment : au début, il y est en effet écrit : « De longue date, la nécessité de protéger contre les atteintes de plus en plus dommageables de l'homme les beautés et richesses naturelles s'était révélée à des esprits prévoyants ou simplement émus des destructions consommées et vers la fin : « La tâche était si complexe, et certains problèmes, qui se posent lorsque l'on veut concilier la préservation des beautés ou richesses naturelles avec les nécessités industrielles, si ardues, que les Vœux de 1923 ne sauraient bien évidemment leur avoir donné à tous des solutions complètes et définitives ». Ainsi, dans l'Europe du début du XXe siècle, où la mobilisation pour la nature était conduite par des acteurs francophones, l'utilisation indifférenciée des mots « protection », « préservation » et « conservation » montre que l'opposition idéologique qui prévalait aux USA n'avait que peu d'influence. En revanche, l'usage du verbe « concilier » manifestait la volonté de ne pas opposer la protection de la nature au développement économique.

#### *De l'esthétique à l'utilitarisme, de la protection à la conservation*

---

<sup>9</sup> Les informations qui suivent sont extraites de l'avant-propos des actes du Premier Congrès International pour la Protection de la Nature, tenu à Paris en 1923 : Raoul de Clermont, Albert Chappellier, Louis de Nussac, Fernand Le Cerf et Charles Valois (éds.), *Premier Congrès International pour la Protection de la Nature, Faune et Flore, Sites et Monuments Naturels*, (Paris, 31 mai – 2 juin 1923), Imprimerie Guillemot et De Lamothe, 1926, Paris.

<sup>10</sup> Yamina Larabi, Piotr Daszkiewicz et Patrick Blandin, « Premier congrès international pour la protection de la nature, faune et flore, sites et monuments naturels : Hommage à Raoul de Clermont (1863–1942) », *Le Courrier de l'Environnement de l'INRA*, 52, 2004, pp. 117–121.

Dans le discours de clôture du congrès de 1923<sup>11</sup> le Professeur Louis Mangin (1852-1937), directeur du Muséum, commença par expliquer que la Nature avait besoin de protection, et qu'il s'agissait de concilier sa sauvegarde : « avec les transformations économiques qui s'imposent, [...] pour empêcher les égoïsmes individuels ou collectifs de dilapider un patrimoine de beauté qui appartient à tous ». Mais, plutôt que de les opposer, il tenta de rapprocher esthétique et utilitarisme dans les termes suivants : « Mais nous n'intervenons pas seulement pour la satisfaction de l'esthétique, nous voulons aussi dénoncer et enrayer la destruction désastreuse, même au simple point de vue pratique, d'incalculable richesses dont l'exploitation prudente devrait assurer la perpétuité ». On découvre là les prémises de l'idée de développement durable, toutefois sous une forme moins élaborée que chez Gifford Pinchot.

L'utilisation des mots « beauté » et « richesse » témoigne de l'ambiguïté des conceptions de l'époque : qu'il s'agisse de protéger, de préserver ou de conserver la nature, les motivations oscillaient entre des préoccupations d'ordre esthétique et des raisons économiques. Cette ambiguïté prévalait toujours lorsque fut créée à Fontainebleau, en 1948, l'Union Internationale pour la Protection de la Nature (UIPN)<sup>12</sup>. Alors que le terme « protection » figurait dans le nom de cette organisation fondée par des Etats, des organismes publics et des organisations non gouvernementales, le préambule de sa constitution s'inscrivait explicitement dans la conception conservationniste nord-américaine, la nature y étant présentée comme renfermant « les ressources naturelles renouvelables de la terre », ressources dont l'appauvrissement « entraîne déjà un abaissement des conditions de vie de l'humanité », et qu'il convient donc de « protéger et même de régénérer » et de ne « consommer qu'avec ménagement ». Toutefois, le texte affirmait aussi que les « beautés naturelles » sont une source « d'inspiration de la vie spirituelle contemporaine » : il y avait là comme une trace de la conception préservationniste de John Muir.

En contradiction avec ce préambule conservationniste, les buts définis dans l'article I de la constitution de l'UIPN ne visent nullement la conservation des ressources naturelles. L'objectif est en effet : « la sauvegarde dans toutes les parties du monde de la vie sauvage et de son milieu naturel », notamment celle des zones et des espèces « qui présentent un intérêt scientifique, historique ou esthétique », avec en particulier le souci de « protéger de l'extinction les espèces menacées ». Ainsi, le texte de la constitution de l'UIPN apparaît-il comme une addition, et non une synthèse, des points de vue conservationniste, préservationniste et protectionniste (en associant ce dernier, de façon limitative, à l'idée de sauvegarde de la nature sauvage).

Quelques années plus tard, en 1956, l'Union changea son nom en « Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses ressources » (UICN). Cette évolution d'une Union protectrice à une Union conservationniste était préfigurée par une prise de position du premier secrétaire général de l'UIPN : « Le temps est passé où les protecteurs de la nature parlaient seulement au nom de la morale et de l'esthétique. [...]. Aujourd'hui, l'heure est venue d'invoquer, en faveur d'une vaste action conservatrice des sols, des couverts végétaux et des faunes sauvages, un ensemble d'arguments à caractère anthropocentriquement utilitaire, donc convaincant pour les masses<sup>13</sup> ». Le remplacement de « protection » par « conservation » dans le nom de l'Union marque un tournant majeur, une sorte de victoire des émules de Gifford Pinchot.

---

<sup>11</sup> Raoul de Clermont et al., *op. cit.* : pp. 316-317.

<sup>12</sup> UIPN, *Union internationale pour la protection de la nature*, créée à Fontainebleau le 5 octobre 1948, UIPN, 1948, Bruxelles.

<sup>13</sup> Jean-Paul Harroy, « Définition de la protection de la nature », in UIPN, *Documents préparatoires à la conférence technique internationale pour la protection de la nature*, Août 1949, Etats-Unis, UNESCO, 1949, Paris, Bruxelles, p. 13.

### *La science, pour mieux utiliser les ressources ?*

Dès sa fondation, l'UIPN affirma la nécessité de fonder la protection de la nature sur les données de la science, et tout particulièrement de l'écologie. En effet, à Fontainebleau, un symposium élaborait un projet d'ordre du jour pour une conférence technique internationale que l'UIPN et l'UNESCO devaient organiser en 1949. Il était ainsi prévu de traiter de « la coopération internationale en matière de recherche scientifique dans le domaine de la protection de la nature, surtout en ce qui concerne les recherches écologiques dans les divers domaines des sciences exactes et naturelles<sup>14</sup> ». La conférence, qui se tint aux États-Unis à Lake Success, vota effectivement une résolution appelant à l'organisation d'études de terrain qui devraient être confiées à des équipes de chercheurs spécialisés dans la pratique des méthodes écologiques, en particulier de l'écologie humaine<sup>15</sup>.

L'écologie, dont les origines remontent pour l'essentiel au XIXe siècle<sup>16</sup>, prit un véritable essor grâce à l'ouvrage de l'écologue américain Eugene P. Odum, *Fundamentals of Ecology*, publié en 1953<sup>17</sup> : un cadre conceptuel et méthodologique était donné aux études sur la structure, le fonctionnement et la productivité des écosystèmes. Le lancement en 1964 du Programme Biologique International (PBI), sous l'égide de l'Union internationale des sciences biologiques (UISB), favorisa le développement d'une communauté internationale qui s'attacha à déterminer les bases biologiques de la productivité des ressources biologiques et du bien-être humain. La perspective était donc « pinchotienne » : il s'agissait de déterminer les conditions d'une utilisation aussi élevée que possible des ressources vivantes, mais qui n'obère pas leur renouvellement.

Au cours des années 1960, des études écologiques et toxicologiques, en commençant à fournir les moyens d'évaluer les atteintes portées à l'environnement par les pesticides, ont permis l'émergence d'une contestation environmentaliste scientifiquement fondée, initiée par *Silent Spring*, l'ouvrage emblématique de Rachel Carson, paru en 1962<sup>18</sup>. La question des pesticides fut également traitée dans le best-seller de Jean Dorst, *Avant que nature meure*, publié en 1965. L'auteur y présentait en outre l'explosion démographique humaine comme un danger majeur pour la nature<sup>19</sup>, thème qui fut repris en 1968 par le biologiste américain Paul R. Ehrlich dans son livre *The Population Bomb*<sup>20</sup>.

Ainsi, les données scientifiques permettaient de documenter la dégradation de la nature et alimentaient une contestation grandissante, tandis que la communauté internationale attendait avant tout de la science qu'elle fournisse les connaissances nécessaires à la conservation des ressources naturelles renouvelables. De ce point de vue, l'année 1968 fut marquée par un événement majeur : l'organisation à Paris, par l'UNESCO avec la coopération de l'UICN et du PBI, d'une conférence intergouvernementale d'experts sur les bases scientifiques de l'utilisation rationnelle et de la conservation des ressources de la biosphère, généralement nommée « Conférence sur la Biosphère ». Cette manifestation avait réuni un grand nombre d'experts scientifiques, porteurs d'une vision réellement planétaire, dont témoigne l'emploi du terme « Biosphère ». L'on avait pris conscience que l'humanité habite un système écologique dont la productivité est limitée. Soucieuse de dépasser la « contradiction entre la consommation et la préservation des ressources du milieu », la Conférence a conclu ainsi ses travaux : « une solution semble avoir été trouvée : ce serait de donner une base

---

<sup>14</sup> UIPN, 1949, *op. cit.*, p. 90.

<sup>15</sup> UIPN, *Conférence technique internationale pour la protection de la nature*. Lake Success, 22-29, VIII, 1949, Procès-verbaux et rapports, UNESCO, 1950, Paris, Bruxelles, p. 176.

<sup>16</sup> Pascal Acot (ed.), *The European Origins of Scientific Ecology, Overseas Publishers Association*. (2 vol.), 1998, Amsterdam.

<sup>17</sup> Eugene Pleasants Odum, *Fundamentals of Ecology*, W. B. Saunders, 1953, Philadelphie.

<sup>18</sup> Rachel Carson, *Silent Spring*, Houghton Mifflin Company, 1962, Boston.

<sup>19</sup> Jean Dorst, *Avant que nature meure*, Delachaux et Niestlé, 1965, Neuchâtel.

<sup>20</sup> Paul Ralph Ehrlich, *The Population Bomb*, Ballantine Books, 1968, New York.

scientifique aux décisions, afin d'obtenir une action rationnelle, et de reconnaître que la conservation, si elle implique la préservation, en est généralement venue à signifier la bonne utilisation des ressources<sup>21</sup>. »

De cette vision, conforme à la pensée de Pinchot, a découlé, en 1971, la création par l'UNESCO du programme « Man and Biosphere » (MAB), concrétisé en particulier par la mise en place des « Réserves de Biosphère », espaces en partie habités où des recherches interdisciplinaires devaient permettre à la fois la protection des milieux naturels et le développement des populations.

#### *Vers une stratégie mondiale de la conservation*

La Conférence sur la Biosphère avait jeté les bases d'une nouvelle conception du développement. Elle fut suivie par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, tenue à Stockholm en 1972, à la suite de laquelle l'UICN fut chargée de l'élaboration d'une stratégie mondiale pour la conservation des ressources naturelles. L'UICN ne travailla pas seule. Elle collabora avec le World Wildlife Fund (WWF), la FAO, l'UNESCO, et tout particulièrement avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), créé à la suite de la Conférence de Stockholm. La stratégie fut publiée en 1980, en français et en anglais, sous le titre : *Stratégie mondiale de la conservation : La conservation des ressources vivantes au service du développement durable*. Ce document fut le premier texte international officiel à mentionner l'expression « développement durable », traduction souvent controversée de « *sustainable development* ».

La préparation de la stratégie donna lieu à des débats difficiles. La culture de l'UICN, très marquée par le souci de la conservation du monde sauvage, se confrontait à celle d'acteurs du développement. En outre, les protecteurs de la nature n'étaient pas nécessairement d'accord entre eux. Comme l'explique dans sa préface le Directeur général de l'UICN de l'époque : « La [stratégie] est le fruit d'une consultation extrêmement approfondie. Elle représente donc inévitablement un compromis entre les conservationnistes qui peuvent avoir des vues divergentes sur l'importance relative de tel ou tel écosystème, espèce, problème, ou mesure, et entre les conservationnistes et les praticiens du développement, les uns mettant l'accent sur le maintien et les autres sur la production<sup>22</sup>. »

Finalement, à la recherche d'un nouvel ordre économique international, la stratégie a explicitement mis la conservation au service du développement, comme Gifford Pinchot, puisqu'elle était conçue comme une gestion de l'utilisation des ressources vivantes permettant aux générations actuelles d'en tirer le maximum d'avantages tout en assurant leur pérennité afin de satisfaire aux besoins et aspirations des générations futures.

En 1956, l'UIPN se donnait pour objectif la conservation de la nature et de ses ressources. En 1980, l'UICN signait un document consacré à une stratégie de la conservation. Dans l'avant-propos, la nature est certes encore évoquée, mais il y est avant tout question de « richesses » et de « ressources naturelles » : ce glissement terminologique, ébauché en 1923, accentué en 1956, poursuivi en 1968 lors de la Conférence de la Biosphère, témoigne de l'emprise croissante de la conception utilitariste de la nature dans les organisations internationales.

---

<sup>21</sup> UNESCO, « Utilisation et conservation de la biosphère », *Actes de la Conférence intergouvernementale d'experts sur les bases scientifiques de l'utilisation rationnelle et de la conservation des ressources de la biosphère*, 413 septembre 1968, UNESCO, 1970, Paris, p. 265.

<sup>22</sup> David A. Munro, Préface et remerciements, in UICN, PNUE et WWF, *Stratégie mondiale de la conservation. La conservation des ressources vivantes au service du développement durable*, UICN, 1980, Gland (Suisse).

## *Biodiversité : vers un surcroît d'ambiguïté ?*

En dépit de l'utilitarisme ambiant, l'ONU a adopté en 1982 une Charte Mondiale de la nature qui proclame : toute forme de vie est unique et mérite d'être respectée, quelle que soit son utilité pour l'homme, et, afin de reconnaître aux autres organismes vivants cette valeur intrinsèque, l'homme doit se guider sur un code moral d'action<sup>23</sup>. Autrement dit, pour fonder leurs relations au monde vivant, les humains ne peuvent privilégier la valeur d'utilité, si légitime qu'elle soit, et se doivent de considérer avec respect tout être vivant, donc ne pas établir de hiérarchie dans la diversité des formes de vie.

Que le monde vivant soit diversifié n'est pas une découverte. L'inventaire, la description et la dénomination des espèces est la tâche pluri-séculaire des naturalistes. Mais, vers la fin du XXe siècle, un regard nouveau est porté sur la diversité du monde vivant : il est moins question de sauvegarder telle ou telle espèce en voie d'extinction que de maintenir un monde vivant aussi diversifié que possible.

L'écologie s'était tôt préoccupée de la question de la diversité des espèces au sein des communautés naturelles : dès les années 1940-1950, ce que les chercheurs appelaient la diversité spécifique ou diversité écologique fit l'objet de travaux empiriques et théoriques importants<sup>24</sup>. Mais, au début des années 1980, le devenir de la « *biological diversity* » est devenu le sujet d'une grande inquiétude dans certains milieux scientifiques, notamment nordaméricains. Des estimations suggéraient en effet que les forêts tropicales abritent des espèces immensément plus nombreuses que ce qu'on croyait et, en même temps, des images satellitaires permettaient de visualiser l'ampleur de la destruction de ces forêts. Un colloque fut organisé à Washington en 1986, sous le titre « *National Forum on BioDiversity* ».

Le néologisme, vite écrit « *Biodiversity*<sup>25</sup> », et transposé aussitôt dans d'autres langues, a immédiatement connu un succès remarquable dans le monde de la conservation de la nature en même temps que dans les sphères scientifiques et politiques. Un travail international fut mené bon train pour l'élaboration d'une convention sur la diversité biologique (CDB), signée en 1992 à la conférence des Nations Unies de Rio de Janeiro. À cette occasion, l'UICN, très investie dans le processus, avait contribué peu avant la conférence, avec d'autres organisations internationales, à la conception d'une *Global Biodiversity Strategy*<sup>26</sup> reléguant aux oubliettes la stratégie de 1980.

Bricolage graphique, « *BioDiversity* » ne bénéficia pas d'une définition initiale, mais la CDB en a donné une qui a valeur légale plus encore que scientifique. En toute rigueur, le terme « biodiversité » fait référence à des données quantitatives exprimant la diversité d'assemblages soit d'écosystèmes (par exemple au sein d'un paysage), soit d'espèces (par exemple au sein d'une communauté biologique), soit de gènes (par exemple au sein d'une population d'une espèce). La biodiversité devrait donc être mesurable, ce qui permettrait de suivre l'évolution du degré de diversité d'un assemblage au cours du temps. Cette dimension quantitative n'existe pas dans la définition de la CDB. Ce fait n'est pas anodin. La « mesure » de la biodiversité soulève en effet de très difficiles problèmes tant conceptuels que

---

<sup>23</sup> Résolution 37/7 adoptée le 28 octobre 1982 par l'Assemblée Générale des Nations Unies lors de sa 37e session.

<sup>24</sup> Patrick Blandin, « La diversité du vivant avant (et après) la biodiversité : repères historiques et épistémologiques », in Elena Casetta et Julien Delord (dir.), *La biodiversité en question. Enjeux philosophiques, éthiques et scientifiques*, Editions Matériologiques, 2014, Paris, pp. 31-68.

<sup>25</sup> C'est le titre de l'ouvrage issu du Forum, publié en 1988 par Edward O. Wilson et Frances M. Peter (Washington D.C. : National Academic Press).

<sup>26</sup> World Resources Institute, IUCN, UNEP, FAO & UNESCO, *Global Biodiversity Strategy. Guidelines for action to save, study and use Earth's biotic wealth sustainably and equitably*, World Resources Institute, 1992, Washington D.C.



techniques<sup>27</sup>, aussi peut-on penser que les rédacteurs de la CDB n'ont pas voulu contraindre le concept par une définition trop précise.

Dans ces conditions, les définitions ont vite foisonné, suscitant par contrecoup des critiques sévères.

Par exemple, en 1995, un dossier du CNRS consacré à la biodiversité rapportait un propos de Jean-Claude Mounolou, alors directeur du Centre de génétique moléculaire du CNRS, pour lequel la biodiversité était « un *concept* très flou, une notion très ambiguë<sup>28</sup> ». Quinze ans plus tard, pas de progrès : Christian Lévêque, directeur de recherches à l'Institut de Recherches pour le Développement, écrivait : « "Biodiversité" est un terme valise. Chacun y projette ses représentations de la nature en fonction de son milieu culturel et de son expérience vécue, mais aussi par rapport à ses attentes et à ses intérêts immédiats. Quoi de surprenant alors que la « biodiversité » soit devenue si populaire, chacun trouvant son compte dans cette auberge espagnole !<sup>29</sup> »

Illustration : sur le site [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr), on trouvait en juin 2014 la définition suivante : « La biodiversité est le tissu vivant de la planète. Plus précisément, la biodiversité recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, virus...) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part entre ces organismes et leurs milieux de vie. » Même si l'on admet que cette définition, en prenant en compte la totalité des espèces et des milieux, reconnaît implicitement leur diversité, il n'en est pas moins évident que, par un tour de passe-passe, un terme qui était supposé exprimer le fait que le monde vivant est diversifié en est venu à désigner ce monde vivant en lui-même. La différence est subtile, mais le problème est sérieux : la biodiversité est-elle la part vivante de la nature, ou en est-elle une propriété ?

Le glissement sémantique de la « nature » à la « biodiversité, tissu vivant de la planète » ne s'explique pas de façon simple. Pour une part, il résulte d'une appropriation du terme « biodiversité » par des écologistes qui ont voulu se démarquer des systématiciens en mettant l'accent, non pas sur les inventaires, fastidieux et jamais finis, mais sur la diversité des interactions dans le fonctionnement des systèmes écologiques. Pour une autre, il révèle l'attrait d'un terme à connotation technique, qui désigne des réalités supposées identifiables et quantifiables (écosystèmes, espèces, fonctions, gènes...). Dans les jeux politico-scientifiques de séduction et de pouvoir, les scientifiques peuvent paraître parler sagement de la biodiversité et les politiques croire qu'ils en font autant. La biodiversité est ainsi devenue un substitut scientifico-technique, voire technocratique, de la nature<sup>30</sup>. L'ingénierie écologique, née avant l'invention de la biodiversité, s'est elle aussi emparée du terme : la diversité des systèmes écologiques deviendrait manipulable.

*Gérer pour protéger ou pour utiliser ?*

À la Conférence de Stockholm, le Directeur général de l'UICN prononça un discours introduisant une nouvelle façon de concevoir la conservation : « La conservation n'est pas le conservatisme. C'est la gestion des ressources de l'environnement : l'air, l'eau, le sol, les minéraux et les espèces vivantes, y compris l'homme, de façon à assurer la plus haute qualité de vie « soutenable ». Quand je dis gestion, j'inclus la surveillance, la recherche, la législation, l'administration, la préservation et l'utilisation, et

---

<sup>27</sup> Voir par exemple : Frédéric Gosselin, « Diversité du vivant et crise d'extinction : des ambiguïtés persistantes », in Elena Casetta et Julien Delord (dir.), *op. cit.*, pp. 119-137.

<sup>28</sup> *Le Journal du CNRS*, n°71, novembre 1995, p. 13.

<sup>29</sup> Christian Lévêque, « Sous le nom de "biodiversité". », *Sciences au Sud. Le journal de l'IRD*, 54, 2010, p. 16. Christian Lévêque avait publié dès 1997 un *Que sais-je ?* consacré à la biodiversité.

<sup>30</sup> Patrick Blandin, « La biodiversité, substitut technocratique de la nature ? » in Florence Burgat et Vanessa Nurock (éd), *Le multinaturalisme. Mélanges à Catherine Larrère*, Editions Wild Project, 2013, Marseille, pp. 54-66.

j'inclus aussi l'éducation et la formation<sup>31</sup>. » En France, l'idée de « gérer la nature » a fait son chemin au point d'être politiquement assumée dès la fin des années 1970 : en 1979, le ministère en charge de l'environnement avait mis en place un comité « Écologie et gestion du patrimoine naturel » (EGPN). L'expression est intéressante en ceci qu'il n'est question ni de la nature, ni des ressources naturelles, mais du patrimoine naturel, notion qui évoque à la fois la nécessité de conserver pour transmettre, sans impliquer nécessairement l'idée d'exploitation associée à celle de ressource. Il y a donc là allusion à la gestion en bon père de famille, mais une gestion qui doit être éclairée par les données de la science écologique. L'expression « écologie et gestion du patrimoine naturel » était devenue si familière aux écologues français qu'elle fut reprise en 1984 dans une nouvelle version de l'article « Écologie » de l'Encyclopaedia Universalis (deuxième édition), dans laquelle les auteurs écrivaient : « Le développement des préoccupations relatives à la protection de la nature a conduit à concevoir de plus en plus celle-ci comme un patrimoine, héritage du passé et ressource pour le futur [...]. Désormais les problèmes ne se posent plus en termes de protection, mais aussi et plus encore en termes de gestion : les rapports des hommes avec la nature doivent être établis de telle sorte que les ressources offertes par celle-ci restent renouvelables<sup>32</sup>. » Ce passage illustre bien la conjonction des glissements terminologiques « nature-patrimoine-ressource » et « protection-gestion », révélatrice de l'empreinte de l'utilitarisme dominant.

Le terme de « gestion », s'il implique décision et action, n'en est pas moins flou. Parler de gestion du patrimoine naturel ou, comme on le dit plus souvent aujourd'hui, de gestion de la biodiversité<sup>33</sup>, cela n'a de sens que si l'objectif de la gestion est précisé. Or l'on peut aussi bien gérer pour exploiter que gérer pour conserver. Ainsi, la gestion des éléments constitutifs de la biodiversité peut être mise au service de leur stricte protection : c'est évidemment l'esprit des plans de gestion des réserves naturelles. Mais l'expression a tout autant vocation à désigner des interventions qui peuvent avoir pour objectif la modification de systèmes écologiques en vue d'une utilisation durable de certaines de leurs ressources. C'est pour mettre en relief cette idée que l'état de la nature dans un espace donné, sa composition locale en écosystèmes et en espèces, donc son degré de diversité, peuvent être conçus comme des objectifs à atteindre par la mise en œuvre de moyens techniques, qu'il a été proposé de parler de « pilotage de la biodiversité » : il s'agirait de conduire les systèmes écologiques selon des trajectoires leur faisant atteindre des états qui ont été préalablement choisis<sup>34</sup>. De fait, organiser les systèmes écologiques de façon à garantir leur adaptabilité face aux changements climatiques apparaît aujourd'hui un enjeu majeur, légitimant le développement d'une technologie écologique puissante. Cependant, face à l'émergence et à la montée en puissance d'une nouvelle technocratie qui s'autoriserait à manipuler le monde vivant dans toutes ses dimensions, un nouveau préservationnisme s'exprime, plaidant pour que place soit laissée à une nature libre et sauvage, évoluant à sa guise<sup>35</sup>.

### Conclusion

En l'espace d'un siècle, les préoccupations sont passées de la protection de la nature à la lutte contre l'érosion de la biodiversité, objectif que la communauté internationale s'était donné à Johannesburg

---

<sup>31</sup> Gerardo Budowski, *Address to the United Nations Conference on the Human Environment*, Document ronéoté sur papier à en-tête du World Wildlife Fund, 1972, Morges, Suisse.

<sup>32</sup> Maxime Lamotte, Cesare F. Sacchi et Patrick Blandin, « Écologie », in *Encyclopaedia Universalis*, 5 (2<sup>e</sup> édition), Encyclopaedia Universalis, 1984, Paris, pp. 577-591.

<sup>33</sup> Dès 1995, le Muséum National d'Histoire Naturelle (Paris) avait mis en place un Institut d'Écologie et de Gestion de la Biodiversité.

<sup>34</sup> Patrick Blandin, *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, éditions Quæ, 2009, Versailles.

<sup>35</sup> Voir Catherine Larrère et Raphaël Larrère, *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, éditions La Découverte, 2015, Paris (voir en particulier pages 133-140).

en 2002. En dépit des glissements sémantiques, des effets de mode, c'est toujours la même question qui attend des réponses : comment habiter la Terre ?

En préservant ce qui reste de nature vierge ? En protégeant par tous les moyens les espèces en risque d'extinction ? En gérant rationnellement les ressources vivantes de façon à les conserver durablement ? En pilotant le tissu vivant de la planète pour qu'il ne cesse de nous rendre les services que nous attendons de lui ? En manipulant la diversité du monde vivant en fonction de nos projets, rationnels, fantaisistes, irresponsables ? Le flot des mots, le flou des mots, témoignent d'une quête incertaine, hésitant sans cesse entre des valeurs qui vont des plus anthropo-nombriolistes au plus altruistes à l'égard des autres êtres vivants.

Les humains, tout en augmentant en nombre, tout en envahissant davantage la planète, cherchent les uns à survivre, les autres à accroître leurs bénéfices, et beaucoup invoquent un idéal, le « développement durable », en vérité un oxymore qui véhicule bien des illusions, et qui, trop souvent chez ceux qui profitent de la situation présente, ne sert qu'à masquer le désir que rien ne change<sup>36</sup>. Les sciences nous apprennent que la Biosphère ne cesse de changer, et que les humains sont devenus une force de changement majeure. L'équilibre de la nature est un mirage, et le monde vivant ne peut perdurer que s'il est toujours capable de s'adapter. Une grande diversité ne serait-elle pas la condition d'une adaptabilité durable<sup>37</sup> ? Maintenir la plus grande diversité possible serait donc une condition préalable à tout projet.

Alors, peu importe que le terme « biodiversité » soit une coquille vide débordante de définitions, floues, incomplètes, contradictoires. Ce mot a permis que, bien au-delà du petit monde des naturalistes, nombreux soient ceux qui ont commencé à comprendre que la diversité est une caractéristique fondamentale de la nature, et qu'elle est vraisemblablement son « assurance-vie ». Ainsi, « biodiversité » pourrait ne plus être un vulgaire mot de passe, ni un étendard que l'on afficherait hypocritement tout en continuant le grand massacre, mais un « méta-concept passeur<sup>38</sup> », passeur, d'un humain à l'autre, d'une démarche où chacun participerait à l'invention d'une nouvelle façon d'habiter la Terre avec la multitude prodigieuse de nos compagnons d'évolution, ces *aliens* qui par millions nous sont encore inconnus mais qui, dans la discrétion des réseaux trophiques, tissent opiniâtrement la vie.

---

<sup>36</sup> Donato Bergandi et Patrick Blandin, op. cit.

<sup>37</sup> Patrick Blandin, « L'adaptabilité durable, une nouvelle éthique », *Vraiment durable*, 1, 2012, pp. 13-32.

<sup>38</sup> Elena Casetta et Julien Delord, « Versatile biodiversité », in Elena Casetta et Julien Delord (dir.), op. cit., pp. 247-253.

## Mise en pratique

- Pour comprendre la logique de deux visions de la nature, commentez et comparez le vocabulaire utilisé dans les deux textes suivants ;
- Analysez les concepts portés dans chaque message, ainsi que les valeurs auxquelles les textes renvoient.

Les deux textes se trouvent sur les sites officiels des organismes et représentent donc le discours qui caractérise leurs convictions et priorités. Ils ne sont pas strictement équivalents au sens où l'un décrit les missions fondamentales de l'organisme (fondation Deep Ecology), tandis que l'autre correspond à un programme d'action ciblé dans le temps (UICN). Néanmoins, ce dernier texte reste d'actualité puisqu'il s'étend jusqu'en 2016 et reprend les concepts fondateurs de l'organisation. Le document de l'UICN se trouve sur le site internet de l'organisation, sur une page nommée « Documents légaux et institutionnels » et le document lui-même précise qu'il a été validé lors d'un événement international. Le document papier fait 35 pages. Ici nous ne prenons en compte qu'une partie appelée « Le créneau et le but du Programme de l'UICN ». L'analyse veillera à prendre en compte le contexte socio-environnemental de ces deux textes. Vous pourrez par exemple vous pencher sur le vocabulaire utilisé, les arguments choisis, les références mentionnées et les effets induits dans chaque cas.

- Le programme de l'UICN 2013-2016 - Adopté par le Congrès mondial de la nature de l'UICN, septembre 2012<sup>39</sup> (pp. 3-4 : « Le créneau et le but du Programme de l'UICN »).  
« L'UICN est l'autorité mondiale en matière de conservation de la nature et de ses ressources dans l'intérêt des moyens d'existence humains. Elle fixe des normes, favorise l'élaboration de politiques et rassemble une communauté de Membres diverse composée d'États, d'organismes gouvernementaux et d'organisations de la société civile aux fins de trouver des solutions basées sur la nature pour relever les défis mondiaux et assurer la gouvernance de l'environnement en vue du développement durable et de la conservation de la biodiversité sur le terrain. En 2013-2016, l'UICN aura à cœur d'intégrer les travaux des communautés œuvrant pour la conservation de la diversité biologique, les solutions basées sur la nature et le développement durable. Chaque élément du but du Programme jette des passerelles entre les communautés de la biodiversité, de la durabilité et du développement et tient compte des avantages de la nature pour les moyens d'existence humains. En 2013-2016, l'UICN : Amplifiera ses efforts en vue de mettre un terme à la perte de la biodiversité et d'établir des liens avec les efforts déployés en faveur de la réduction de la pauvreté et du développement durable ; Élaborera et prônera des solutions basées sur la nature pour relever les défis mondiaux, régionaux et locaux du développement, apportant des avantages tangibles pour les moyens d'existence et conservant la biodiversité ; Soutiendra et influencera l'application du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et l'utilisation de ce Plan en vue de faire progresser les objectifs de développement qui appliquent des solutions basées sur la nature pour améliorer les moyens d'existence des populations.
- Les missions de la Fondation pour la Deep Ecology<sup>40</sup>  
« La mission de la Fondation pour la Deep Ecology (FDE) est de soutenir l'éducation à l'environnement et la défense des intérêts de la nature sauvage. La FDE réalise cette mission

---

<sup>39</sup> [https://cmsdata.iucn.org/downloads/uicn\\_programme\\_2013\\_2016\\_fre.pdf](https://cmsdata.iucn.org/downloads/uicn_programme_2013_2016_fre.pdf), consulté le 10 juillet 2015.

<sup>40</sup> <http://deepecology.org/mission.htm> consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2015. Traduction des auteurs.

principalement par le biais de publications, de l'octroi de subventions, et le soutien des campagnes sur des questions particulières touchant l'avenir de la nature et des individus. Nous croyons que, pour parvenir à arrêter la crise mondiale d'extinction et parvenir à une véritable durabilité écologique, il faudra repenser nos valeurs sociales. Les assertions actuelles d'un point de vue économique, de développement, et sur la place des êtres humains dans l'ordre naturel doivent être revues. La Nature ne peut plus être considérée simplement comme une marchandise, un entrepôt de « ressources » pour l'usage et le profit des humains. Elle doit être considérée comme un partenaire et un modèle dans toute entreprise humaine. Nous commençons à percevoir que la vie sur Terre est entrée dans la phase la plus précaire de son histoire. Nous parlons des menaces non seulement pour la vie humaine, mais pour la vie de toutes les espèces de plantes et d'animaux, de l'écosphère dans toute sa beauté et sa complexité, y compris les processus naturels qui créent et façonnent la diversité de la vie. Ce sont les graves et croissantes menaces sur la santé de l'écosphère qui motivent nos activités.

Nous croyons que les problèmes actuels sont largement liés aux raisons suivantes :

- La perte des connaissances traditionnelles, des valeurs et de l'éthique qui célèbrent la valeur intrinsèque et le caractère sacré de la nature et qui donnent à la préservation de la nature une importance primordiale. Cela va de pair avec l'hypothèse de la supériorité humaine vis-à-vis des autres formes de vie, comme si nous avions acquis des droits de redevance sur la nature. Cela va aussi de pair avec l'idée que la nature est principalement là pour servir la volonté et les objectifs humains.
- Les paradigmes économiques et de développement qui prévalent dans le monde moderne, lesquels accordent une importance primordiale aux valeurs du marché, et non pas à la Nature. La conversion de la Nature en marchandise, l'accent mis sur la croissance économique comme une panacée, l'industrialisation de toute activité, de la foresterie à l'agriculture et à la pêche, voire même de l'éducation et de la culture ; la ruée vers la mondialisation économique, l'homogénéisation culturelle, l'accumulation des produits de base, l'urbanisation et l'aliénation humaine. Tous ces éléments sont fondamentalement incompatibles avec une durabilité écologique sur une Terre finie.
- Le culte de la technologie et une foi illimitée dans les vertus de la science ; le paradigme moderne selon lequel le développement technologique est inévitable, toujours bon, et qu'il peut être assimilé au progrès et à la destinée humaine. Face à cela, nous manquons d'esprit critique, restant aveugles aux problèmes profonds que la technologie a forgés, dans un état de passivité qui ne coïncide pas avec la démocratie.
- La surpopulation, à la fois dans les pays développés et sous-développés, ce qui crée un fardeau insoutenable sur la diversité biologique et la condition humaine. Comme notre nom l'indique, nous sommes influencés par la plateforme Deep Ecology, qui guide et nourrit notre travail. Nous croyons que les valeurs autres que les valeurs de marché doivent être reconnues et valorisées, et que la Nature fournit la mesure ultime pour juger les efforts humains.